

Accidents de la séduction et soumission : pour une généalogie du surmoi¹

Christophe Dejours²

Dans son texte *Le moi et le ça*, Freud témoigne de ses difficultés à rendre compte de façon cohérente des deux instances que sont le ça et le surmoi. Ce texte où il définit les instances de la deuxième topique, vient après le remaniement de la théorie des pulsions et l'introduction de la pulsion de mort en 1920. Si le ça est le réservoir des pulsions, il est inévitable qu'il contienne à la fois des pulsions sexuelles de vie et des pulsions qui dérivent de la pulsion de mort. Ce faisant Freud prend un écart par rapport à Groddeck auquel il a emprunté le concept de ça, et le transforme en profondeur, ce qui d'ailleurs provoquera des protestations énergiques de Groddeck, lequel, de son côté, n'admet dans le ça que sa dimension démiurgique, voire géniale, et récuse la pulsion de mort. Monisme pulsionnel chez Groddeck, dualisme chez Freud.

1 Conférence prononcée à la Journée Annuelle de Constructo, 18 et 19 août 2023.

2 Christophe Dejours, psychiatre et psychanalyste, membre titulaire de l'Association psychanalytique de France (APF) et de l'Institut de Psychosomatique-Pierre Marty (IPPM), président du Conseil scientifique de la Fondation Jean Laplanche - Institut de France, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) à Paris et responsable scientifique de l'Institut de Psychodynamique du Travail (IPDT).

Cette bipolarité du ça, Freud la retrouve dans le surmoi, et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il dit du surmoi qu'il est, dans sa majeure partie, inconscient. Mais, de ce fait, les efforts de Freud pour clarifier le contenu et le fonctionnement du surmoi, se heurtent à de nombreuses difficultés, dont témoignent ses hésitations, ses allers et retours, et les contradictions qui traversent tout au long cette partie de son texte. Le surmoi est ainsi tout à tour une instance chargée de mettre des limites aux pulsions et une instance elle-même pulsionnelle ! Le surmoi est supposé être là pour protéger le moi des attaques pulsionnelles, de la réalité extérieure, mais en même temps il peut devenir cruel et injuste avec le moi pour en venir parfois jusqu'à le persécuter. En dehors de l'affirmation que le surmoi est héritier du complexe d'Oedipe, on ne voit pas très bien, dans cet article, en quoi, et avec quels moyens, le surmoi pourrait assurer la protection bien tempérée du moi.

Laplanche, dans ses *Problématiques*, s'est longuement penché sur les relations entre l'inconscient et le ça. Dans *Les nouveaux fondements pour la psychanalyse* il en vient à envisager que le surmoi contienne des enclaves psychotiques (LAPLANCHE, 1987/2016, p. 137).

Cette proposition qui n'a pas fait l'objet de développements par Laplanche a été reprise de façon plus systématique par Marta Rezende Cardoso (2000). Elle insiste sur le fait que, dans la clinique, le surmoi se manifeste avec une forte incidence dans l'ensemble de la psychopathologie, en particulier dans les impasses du travail analytique avec les patients. Elle s'interroge sur « le pôle le plus obscur : la revendication pulsionnelle du surmoi, dans ses aspects sexuels déliés, attaquant pour le moi » (*ibid.*, p. 147). Elle reprend la question de l'origine du surmoi, à la lumière de la théorie de la séduction généralisée de Jean Laplanche et en conclut que « la formation du surmoi ne semble pas avoir une nature identificatoire » (*ibid.*, p. 153). Ce qui la conduit à l'idée que le surmoi

serait formé à partir des messages compromis venant de l'adulte, en particulier de ceux qui seraient rebelles à toute traduction. De ce fait ces messages ne pourraient pas être intégrés par le moi et resteraient définitivement extérieurs au moi, constituant en fin de compte des enclaves psychotiques.

Dans le texte qui suit, je souhaite examiner les relations entre le surmoi contenant des enclaves psychotiques, les accidents de la séduction et la topique du clivage.

Fragment 1

Dans la perspective clinico-conceptuelle que je propose, la « sujétion³ » se distingue de l'obéissance. L'obéissance consiste en un consentement à exécuter des ordres donnés par un tiers ou à ne pas faire ce qui est, par lui, interdit. « Obéir » : se conformer, se plier à ce qui est imposé par autrui ou par soi-même » (Dictionnaire Robert). L'obéissance suppose non seulement des ordres ou des interdits. Elle implique aussi

3 Le terme que j'utilisais jusqu'à présent était celui de « soumission ». Mais ce terme est, depuis quelques années, utilisé pour parler de la soumission dans les rapports entre deux individus dont l'un occupe la place du sadique et l'autre celle du masochiste. C'est le cas, en particulier dans la littérature sur la *queer sexuality*. Dans cette littérature, il y a donc une place pour la soumission volontaire, voire désirée, comme voie d'accès à des plaisirs érotiques spécifiques. (Voir: GARCIA, M. *La conversation des sexes*. Paris: Editions Flammarion, 2021). Or ce dont il s'agit de rendre compte ici, relève d'une conduite qui ne procède pas seulement d'un choix libre et volontaire, mais d'un processus dont l'origine est involontaire. La sujétion renvoie à la notion d'assujettissement de l'enfant par l'adulte, assujettissement qui passe par l'usage de la violence exercée directement par l'adulte sur le corps de l'enfant, en vue d'obtenir sa capitulation et sa soumission à la volonté d'un autre. La soumission en cause n'est pas volontaire, elle est imposée par la force. Pour la distinguer, j'emploierai désormais le terme de sujétion.

que l'individu qui obéit a compris et interprété l'ordre ou l'interdit. De ce fait l'obéissance suppose que l'individu ait aussi compris ce que signifie la désobéissance. La sujétion, au contraire, dans la perspective que je souhaite développer dans cet article, ne passe pas par un acte de pensée, ni par une interprétation, ni par une compréhension intersubjective. Elle suppose la suspension de toute critique et de tout jugement, contrairement à l'obéissance.

La sujétion connote l'abolition de la volonté, du désir et de l'affect : aboulie, au sens étymologique et psychiatrique du terme.

La sujétion, enfin, implique que la conduite tout entière de l'individu soit polarisée par le désir ou la volonté de l'autre. Toutes les ressources de l'individu, dans la sujétion, sont mobilisées par une « aimantation » du corps subjectif vers la volonté de l'autre, sans passage par une interprétation des ordres ou des prohibitions de l'autre. A la limite l'autre n'a pas à proférer d'ordre ou d'interdictions. La personne assujétie « intuitionne » la volonté de l'autre, en usant de l'intelligence du corps qui apprend à palper les états mentaux de l'autre et à prendre les devants sur ses intentions.

Chez Madame Subdue⁴ il y a donc un clivage. Contrairement aux apparences, le clivage n'est pas entre travail et hors-travail, bien que ce soit dans le hors-travail que se manifeste ici l'aboulie. Si cette patiente,

4 Il s'agit d'une patiente dont je ne peux restituer l'histoire clinique pour des raisons de secret professionnel. Elle présente un état de sujétion qui se traduit par une tendance à la servitude qui dérive vers la servilité. De ce fait, elle est capable de remarquables performances professionnelles au service d'un supérieur hiérarchique, mais elle ne peut, jamais ou presque, s'engager dans aucun projet personnel, conçu de son propre chef, ni dans sa vie sociale ni dans sa vie affective. Toutes ses conduites, aussi raffinées soient-elles, sont effectuées pour répondre à un ordre, selon la volonté d'un autre.

en effet, perd son emploi et qu'il n'est pas immédiatement remplacé par un autre, l'aboulie risque bien d'envahir sa vie tout entière. Le clivage se situe entre le fonctionnement névrotico-normal dont elle se montre capable, et la servitude volontaire. Clivage entre un fonctionnement psychique, affectif et érotique qui peut être riche, et une sujétion qui, dans l'ombre, s'accompagne d'un effacement du moi.

Inutile, je pense, de dire les difficultés cliniques considérables qu'il a fallu surmonter pour parvenir à l'identification de cette organisation psychique où le potentiel psychique ne peut se révéler que sur la base d'une relation de sujétion. En revanche il est utile de souligner que cette organisation, insolite dans cette forme « totale », soulève d'énormes difficultés pratiques. Comment un transfert est-il seulement possible sur un autre mode que la sujétion ? Comment est-il possible de faire un écart par rapport à la sujétion de la patiente au désir du psychanalyste ? Je n'ai pas l'intention de traiter, ici, ce problème pratique qui porte sur la perlaboration du clivage dans la cure analytique (cf. DEJOURS, C. *Psicossomática e teoria do corpo*. São Paulo: Editorial Edgard Blücher, 2019, pp. 259-296).

Je vais m'en tenir à tenter d'élucider la genèse de ce clivage.

Fragment 2

Cette sujétion, quel rapport entretient-elle avec le surmoi ? La peur provoquée par la violence et la haine du père⁵ et amplifiée par les horreurs de la guerre jusqu'à la porte de sa maison, a pris une place

5 Cette patiente a, pendant toute son enfance, été terrorisée par la violence de son père contre elle (il la frappait effectivement sans retenue) dans un contexte politique de guerre et de terrorisme.

tellement importante que le moi semble avoir complètement capitulé. Dans la topique, c'est le surmoi qui exerce sa tyrannie de façon tellement permanente que l'on ne retrouve pas de trace de son principal rejeton symptomatique : le besoin de punition. Ce besoin de punition, en effet, apparaît selon Freud, avec l'activation du conflit entre le moi et le surmoi. Mais dans le cas de cette patiente, dans ce cas de forme pure de la sujétion, le moi aurait capitulé, et la sujétion totale épargnerait à ce dernier tout conflit et toute souffrance. Capitulation, toutefois, ne veut pas dire ici que le moi a disparu ou a été détruit par le surmoi. Le moi, sous l'injonction du surmoi héritier de la violence et de la haine de l'adulte, se fait invisible et inaudible. Mais il peut se redéployer non sans talent à deux conditions :

- que ce soit au service d'un autre qui prend le relais du père
- que cet autre n'use pas de la violence contre son corps.

A ces conditions le moi de la patiente peut déployer toutes ses habiletés mais la volonté de la patiente est devenue inaudible. A-t-elle été purement et simplement abolie et remplacée par la volonté plus ou moins clémentine de cet autre ? Je ne le pense pas. Il ne s'agit pas du remplacement de sa volonté propre par la volonté de l'autre. La volonté de la patiente a plutôt été transformée par la sujétion en désir de servir. Totale. Il s'agit d'une véritable mutation. La sujétion transformerait intégralement l'amour de soi en *attente de reconnaissance* par l'autre. Il s'agirait, ici, d'une transformation du désir de vivre pour soi en demande de droit de vivre pour l'autre. Désormais le moi se développerait à la mesure de la reconnaissance qu'il obtiendrait de l'autre. Il ne pourrait plus se développer pour soi-même. En l'absence de cette reconnaissance indissociable de la servitude, le moi s'éteint dans l'aboulie, l'athymhormie et l'anhédonie. Il s'agirait ici de la forme extrême que peut engendrer la dynamique de la reconnaissance lorsqu'elle tourne à la dynamique de

l'aliénation. C'est une forme particulière de *pathologie de la reconnaissance*.

Il me semble que des formes aussi complètes de la sujétion au surmoi sont rares. Elles existent probablement de façon partielle. Dans d'autres configurations cliniques, les expressions psychopathologiques des persécutions exercées par le surmoi sur le moi sont tellement bruyantes qu'on ne prête pas attention à cette forme discrète de la sujétion qui opère pourtant, à l'arrière, dans l'ombre. Cette sujétion de l'ombre joue pourtant un rôle important dans la difficulté désespérante de nombreux patients terriblement maltraités à s'arracher à leur persécuteur. Cette conduite paradoxale est souvent interprétée comme relevant du masochisme. C'est ici une erreur étiologique : en l'absence de manifestations patentes du plaisir de souffrir, cette conduite relève de la sujétion de l'ombre.

Besoin de punition et phénomène dissociatif élémentaire

Fragment 3

A été présenté le cas d'un patient en analyse, victime dans son enfance de violences physiques graves de la part des adultes, ayant évolué entre des pratiques violentes s'inscrivant dans un groupe politique extrémiste, des décompensations somatiques et des phénomènes de dissociation psychotique. La place revenant à la sujétion se manifeste, à l'âge adulte, par des formes spectaculaires du besoin de punition.

Dans cette forme symptomatique du besoin de punition, la distance avec l'abus sexuel n'est pas grande, ce qui a été dûment noté par Freud :

| Ce fut une surprise de découvrir qu'un accroissement de ce

sentiment de culpabilité inconscient puisse faire d'un être humain un criminel. Mais c'est indubitablement ainsi. On peut mettre en évidence chez beaucoup de criminels, ceux qui sont jeunes particulièrement, un puissant sentiment de culpabilité, lequel existait avant l'acte, et qui n'est donc pas la conséquence mais un soulagement de pouvoir rattacher ce sentiment de culpabilité inconscient à quelque chose de réel et d'actuel (FREUD, 1923/2010, p. 295).

Il n'empêche que cette proximité entre le besoin de punition et le passage à l'acte violent, destructeur ou meurtrier pose le problème de la transition ou des conditions qui permettent de passer de la position de victime consentante de sévices à celle de bourreau.

De l'accident de la séduction à la jouissance destructrice

Reprenons la séquence généalogique produisant la compulsion à s'offrir en victime de sévices par l'autre adulte : l'accident de la séduction ouvre le chemin. La violence de l'adulte rend le message à la fois surexcitant et intraduisible par l'enfant. Sédimente dans l'enfant un message radicalement intraduit, qui prend place topiquement dans l'inconscient amential, et dont la texture est un mixte de peur et de haine formé à partir de la peur éprouvée par l'enfant et de la haine (sexuelle) de l'adulte contre le corps de l'enfant. Sous quelle forme existe cette trace de message intraduisible dans l'inconscient amential ? Sous la forme cardinale de la **sujétion** qui engage toute la subjectivité de l'enfant et qui provoque un état du corps qui s'apparente à la prostration, sans affect et sans pensée. Ultérieurement, lorsque le moi sort de la prostration et que de la partie gauche de la topique (préconscient – inconscient sexuel refoulé)

se remet à fonctionner, réapparaissent des motions pulsionnelles.

Ces dernières peuvent prendre deux formes :

– La première survient en cas de capitulation définitive du moi. Les intérêts du moi sont comme effacés. Il ne reste, comme dans le cas de Madame Subdue précédemment rapporté, que le désir d'être aimé par l'adulte, désir qui s'est tout entier transformé, sous l'effet de la sujétion, en volonté de servir, en servitude volontaire et en aliénation dans la demande de reconnaissance par l'autre, qui seule est désormais capable de mobiliser le moi.

– La seconde survient lorsque le moi n'a pas définitivement capitulé. Les intérêts du moi font retour : désir d'être aimé de l'adulte, espoir de le séduire, pour conquérir l'estime de soi et pour pouvoir s'aimer soi-même. Ces motions pulsionnelles passent par la mobilisation du corps dans l'agir expressif de la séduction. Dans cette situation de forte tension pour l'économie psychique, la « zone de sensibilité de l'inconscient » qui est la zone de vulnérabilité de la topique du clivage, est inévitablement mise à l'épreuve. Le risque, alors, c'est de déstabiliser le clivage et de laisser la voie ouverte à l'irruption de l'inconscient amential et de déclencher l'envahissement du moi par un mixte de peur et de haine de soi. En s'étant enclavées dans l'inconscient amential, en effet, la peur de l'adulte s'est mutée en peur de soi-même, et la haine de l'adulte contre l'enfant s'est mutée en haine de soi. L'agir expressif de la séduction mobilisé par le moi, ailleurs qu'avec l'adulte violent pendant l'enfance (par exemple avec la jeune femme demandant au patient être frappée par lui), déclenche donc la menace de représailles provenant cette fois du surmoi, lequel n'est, en fin de compte, rien d'autre que ces enclaves psychotiques déposées dans l'inconscient amential.

Il s'agit maintenant d'éclaircir comment se fait parfois la bascule du besoin de punition (imposée au moi par le surmoi qui, comme dans le cas de Monsieur Milit se traduit par la compulsion à provoquer plus ou moins intentionnellement le déclenchement de la colère du père et les sévices corporels contre le moi) vers le passage à l'acte contre l'autre. Il me semble utile de souligner que, lorsque le passage à l'acte contre l'autre survient, il ne prend pas pour cible l'adulte qui a exercé la domination par la terreur. Le passage à l'acte se déclenche souvent, au contraire, contre une personne sans défense et vulnérable qui se défend peu ou pas : viol pédophile, viol et/ou meurtre de femme, comme on le voit souvent chez « Les hommes violents » (WELZER-LANG, 1991/2005) qui frappent, violentent ou tuent leur femme ou leur compagne. Je reviendrai plus précisément sur les conditions qui favorisent la bascule du besoin de punition vers le passage à l'acte contre l'autre. Il semble qu'au moment du passage à l'acte, la peur provoquée chez la victime semble comme doper la violence de l'agresseur. D'autres agirs expressifs de la victime peuvent avoir le même effet : mouvement d'imploration, mouvement de soumission. C'est donc la confrontation à ces mêmes agirs expressifs, mais venant cette fois de l'autre, qui intensifie la crise. Et lorsque la compulsion haineuse s'empare de celui qui devient soudain agresseur, ce dernier éprouve une excitation qui confine à l'ivresse et inverse instantanément le comportement de sujétion en comportement de bourreau. Le terme de bourreau que j'emploie ici, connote une dimension particulière à ce retournement qui évoque une rage de punir la victime, comme si, par son attitude de peur ou d'imploration, cette dernière commettait un crime qui méritait un déchaînement justifié de châtiments et de cruautés. Cet état d'excitation qui accompagne les sévices et la terreur infligés à la victime semble être toujours constitué d'un mixte :

– de haine et de violence qui correspondent à la décharge de la compulsion amentale, d'une part,

– de jouissance sexuelle qui scande la victoire sur l'anhédonie, c'est-à-dire sur la dérobade de l'affectabilité du corps subjectif, en permettant le retour triomphal de l'affect et du corps capable de s'éprouver soi-même, sur le mode de la puissance sexuelle, d'autre part.

Extrait du journal écrit par le meurtrier des huit conseillers municipaux de Nanterre en 2002:

Maman, il y a longtemps que je devrais être mort. Je ne sais rien faire dans la vie. Même pas mourir sans faire de mal. J'ai capitulé, il y a bien longtemps. Je voulais aimer, apprendre à travailler, apprendre à me battre pour des gens et des choses que j'aime. Je voulais être libre. Mais j'ai une mentalité d'esclave et de faible. Je me sens si sale. Depuis des années, depuis toujours je n'ai jamais vécu. Je me suis trop branlé, au sens propre comme au sens figuré. Je suis foutu. Je n'ai ni passé ni avenir. Je ne sais pas vivre l'instant présent. Mon corps se délabre car je ne me respecte pas, je ne m'aime pas (...). Pour un type lâche, égoïste et tellement renfermé, je ne mérite pas de vivre. Mais je dois crever au moins en me sentant libre et en prenant mon pied. C'est pour cela que je dois tuer des gens. Une fois dans ma vie j'éprouverai un orgasme. J'éprouverai le sentiment de puissance d'être quelqu'un. Vivre c'est prendre ses responsabilités ...

Extraits, *Le Monde*, samedi 1er février 2020, p. 14 :

Derrière ses lunettes rectangulaires, Adrien Bottolier paraît si sage. Le 21 mai 2015, à 4 heures du matin, ce garçon a planté vingt-huit fois un couteau dans le corps d'un vagabond qu'il avait rencontré un quart d'heure plus tôt. Il avait glissé l'arme dans la poche de son blouson en sortant de chez lui lors de cette

nuite d'insomnie car il voulait « voir ce que ça faisait de tuer quelqu'un ».

Mostapha Hamadou est un petit homme de 51 ans, sous curatelle, bipolaire et alcoolique, qui vit chez sa sœur depuis qu'il a quitté le centre où il suivait une cure de désintoxication. Une cure peu efficace : le 20 mai 2015, la vidéosurveillance de Chambéry capte sa longue soirée d'errance et d'ébriété dans les rues du centre ville, ponctuée d'une sieste dans une cage d'escalier. A 3h42, Mostapha Hamadou titubait quand un jeune homme de 20 ans l'a abordé.

Adrien Bottollier est en première année de psychologie ; il est venu étudier à Chambéry car il a raté médecine à Lyon et il n'y a pas d'université à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), où sont restés sa mère caissière et son père employé à l'usine d'eau d'Evian. Le 20 mai 2015, le jeune homme s'est couché à côté de Diane, sa petite amie, mais n'a pas trouvé le sommeil. « Les pulsions que je pouvais avoir, je sentais qu'elles montaient depuis plusieurs jours » explique t-il à la barre. Et ce soir-là, je n'arrivais pas à les contrôler ». Les pulsions. Elles surviennent à chaque étape pénible d'une existence par ailleurs normale : à 12 ans, quand ses parents divorcent ; à 16 ans, quand son ex-petite amie annonce qu'elle est enceinte et qu'elle doit avorter ; à 18 ans, quand il renonce à devenir sapeur-pompier en raison d'une polyarthrite. Dans ces moments-là, raconte-t-il, « une haine, une colère, une sorte de rage » l'envahissent ; il a « du mal à respirer, la vue qui se trouble, le champ de vision qui rétrécit ». Alors il met des coups de poing dans les murs, se taillade le corps. La mutilation le soulage. « Ce sont les mêmes pulsions qui m'ont poussé à tuer, mais, au début, je pouvais les évacuer par les scarifications. Ca

me permettait de reprendre le contrôle, et je me sentais mieux ».

« Mets-moi en prison ».

« Je lui ai demandé s'il avait une femme et des enfants, il m'a répondu non ». « Si je le tue et qu'il disparaît, qui va le plaindre ? », songe-t-il. Premier coup de couteau, au visage, au niveau de l'œil gauche. « J'espérais que ça suffirait, que ça irait vite, qu'il y aurait le moins de souffrance possible ». Mostapha Hamadou fait quelques pas, tombe. « Je me suis approché de lui en marchant, et je me suis entendu dire, quand il m'a demandé ce que j'étais en train de faire, que j'allais le tuer ». Pas une once d'émotion dans la voix fluette et monotone d'Adrien Bottollier, immobile à la barre, et incapable de se rappeler des vingt-sept coups de couteau suivants sur le thorax, le dos, l'arrière du crâne, la nuque. La première image qui lui revient ensuite : « Je suis en bas de chez moi en train de rire comme un fou. Quand j'ai vu le sang sur mes mains, je me suis mis à vomir ».

Adrien remonte, se lave, rejoint sa copine au lit, ils font l'amour.

Une demie-heure après son crime, il a écrit à Manon : « Pour la première fois, mes délires meurtriers ne sont pas des délires. Tu me crois si je te dis que j'ai tué cette nuit ? » Puis : « Je ne me suis jamais senti aussi vivant, mais si tu as l'occasion, mets-moi en prison » (SECKEL, 2020, p. 15).

Cet état de jouissance qui confine à l'ivresse et peut même dériver vers un état oniroïde, voire crépusculaire au sens psychiatrique de ces termes, constitue un point de bascule, qui est souvent aussi un point de non retour. Car l'expérience de transmutation de la sujétion en jouissance

trionphale fonctionne ensuite comme un bassin d'attraction pour le surmoi qui après avoir dans l'enfance exigé du moi qu'il se soumette au besoin compulsif de punition, le pousse maintenant au passage à l'acte violent contre la victime. La jouissance est le carrefour à partir duquel s'inaugure le risque de récidives qui constitue un problème redoutable pour les magistrats sous le nom de « dangerosité ».

Pourquoi certains individus restent-ils dans la sujétion comme Madame Subdue tandis que d'autres, comme le tueur de Nanterre, se transforment en bourreaux ? Pour rendre compte du comportement de ces derniers on pourrait invoquer ici le mécanisme de « l'identification à l'agresseur » décrit par Anna Freud. Mais selon elle, cette identification constituerait un stade préliminaire à la formation du surmoi, l'identification à l'adulte violent se situant en amont d'un deuxième temps, où l'agression serait tournée vers l'intérieur, lors du mouvement d'intériorisation de l'ensemble de la relation agresseur-agressé. Le processus stipulé par A. Freud est donc à l'exact opposé de la généalogie que j'ai tenté de retracer où, précisément, la soumission précède le passage à la violence. On pourrait aussi invoquer l'identification de l'agresseur à la victime qui déchaîne sa cruauté. Si effectivement il est très probable que l'agresseur reconnaisse, dans sa victime, l'enfant qu'il a été, soumis à la violence de l'adulte, on ne peut pas parler d'identification. Il faudrait plutôt penser à une identification à – ou à une imitation de – l'agresseur. On pourrait enfin recourir à la conception de Ferenczi dans le fameux texte sur « la confusion de langue entre les adultes et l'enfant ». Toute la description qu'il donne de l'impact psychique de la violence de l'abus sexuel est très proche de celle que j'ai tenté de retracer ici. Voici que qu'écrivait Ferenczi :

Les enfants se sentent physiquement et moralement sans défense, leur personnalité encore trop faible pour pouvoir protester, même en pensée, la force et l'autorité écrasante des adultes les

rendent muets, et peuvent même leur faire perdre conscience. Mais cette peur quand elle atteint son point culminant, les oblige à se soumettre automatiquement à la volonté de l'agresseur, à deviner le moindre de ses désirs, à obéir en s'oubliant complètement, et à *s'identifier totalement à l'agresseur* [souligné par Ferenczi] [...]

Mais le changement significatif, provoqué dans l'esprit de l'enfant par l'identification anxieuse avec le partenaire adulte, est l'introjection du sentiment de culpabilité de l'adulte : le jeu jusqu'à présent anodin apparaît maintenant comme un acte méritant une punition.

Si l'enfant se remet d'une telle agression, il en ressent une énorme confusion ; à vrai dire il est déjà clivé, à la fois innocent et coupable, et sa confiance dans le témoignage de ses propres sens en est brisé. [...] Ce qui importe du point de vue scientifique, dans cette observation, c'est l'hypothèse que la personnalité encore faiblement développée réagit au brusque déplaisir non pas par la défense, mais par l'identification anxieuse et l'introjection de celui qui le menace ou l'agresse (FERENCZI, 1982, pp. 130-131).

Ferenczi a donc décrit un processus qui en tous points est semblable à celui que j'ai tenté de présenter ici, aussi bien chez Madame Subdue, que chez Monsieur Milit. « On aboutit », écrit-il plus loin, « à une forme de personnalité faite uniquement de ça et de sur-moi, et qui, par conséquent, est incapable de s'affirmer en cas de déplaisir » (*ibid.*, p. 131). Le point de désaccord porte sur la reprise métapsychologique de Ferenczi : son insistance sur « l'identification à l'agresseur » (l'autre

adulte) et sur « l'introjection du sentiment de culpabilité de l'adulte ». Je n'ai jamais trouvé de sentiment de culpabilité de l'adulte, ni chez les abuseurs sexuels, ni chez les « hommes violents », ni chez les terroristes. Ferenczi a bien saisi la dimension de la sujétion, mais il n'en tire pas les conséquences métapsychologiques que je tente ici de proposer, nonobstant la dimension du message que Laplanche ajoute à la conception de Ferenczi (dont il dit par ailleurs, qu'il a été un précurseur dans la voie de la théorie de la séduction généralisée).

La sujétion et le « parrain »

Je risque ici une autre explication que celle de Ferenczi, qui m'est inspirée tant par les patients que j'ai suivis dans ma pratique clinique, que par les dossiers judiciaires que j'ai eus à connaître : la bascule de la soumission à l'autre adulte, en violence punitive contre une victime sans défense, passerait par l'intervention d'un « parrain », c'est-à-dire d'un chef dont le pouvoir de représailles est analogue à celui d'un « parrain » dans la mafia. Le parrain est un individu (ou un groupe) qui effectue deux opérations :

- La première consiste à exercer son emprise et sa domination sur le patient qui se soumet à lui.
- La seconde consiste à stigmatiser une catégorie particulière d'êtres humains, qui « méritent » le mépris, l'humiliation, le harcèlement, les racles, le persécution, le châtiment, voire la mise à mort. Selon les cas, cette catégorie d'êtres humains peut être formée par les SDF, les alcooliques, les mendiants, les homosexuels, les juifs, les noirs, les arabes, les blancs,... La stigmatisation passe par l'usage d'arguments paralogiques énoncés sur le mode du slogan, de stéréotype, de la pensée réduite à l'image.

Le « parrain » exerce sur le patient une emprise qui peut s'alimenter à une domination de clan, de gang, de mafia, de groupe paramilitaire, et exige de lui la sujétion, avec son pendant : la servitude volontaire. Mais à la différence de l'adulte violent qu'a connu l'enfant, le parrain ménage une place pour la reconnaissance. Reconnaissance qui ne peut être accordée par le parrain que si le patient apporte sa contribution à la violence contre les êtres humains de la catégorie désignée par le parrain comme méritant le châtiment.

La plupart de ceux qui passent de la sujétion à la violence punitive *l'ont fait par sujétion à un leader*, à un meneur, à un chef de gang qui exerce sa domination sur un groupe de jeunes qui ont probablement tous été, dans leur enfance, victimes, de la violence de l'autre adulte. C'est le paradoxe du tueur : il commet la violence par sujétion ; le tueur tue par sujétion. C'est le cas de tous les patients que j'ai suivis et qui sont passés par une période de délinquance. C'est le cas de tous les terroristes islamistes dont j'ai étudié les dossiers pénaux. C'est aussi le cas de tueurs en série, et des militants politiques appartenant à des groupes extrémistes, aussi bien que des violeurs et des pédophiles qui sont inscrits dans des réseaux de violeurs ou de pédophiles. Ils agissent par sujétion. Lorsqu'il n'y a ni réseau, ni clan, ni groupuscule, ni organisation terroriste, il y a quand même toujours un parrain, fût-il isolé, qui a exercé une domination et exigé la sujétion ; qui a montré le chemin à suivre et désigné le catégorie-type de la cible à attaquer. Et il arrive parfois que ce soit dans la famille même du patient que se trouve le parrain : un grand frère, un cousin, un oncle, une ami de la famille, un voisin....

Dans tous les cas, contrairement à l'explication que depuis Le Bon et Freud (et son texte *Psychologie des masses et analyse du moi*) les auteurs pour la plupart reprennent à leur compte, l'adhésion à la violence ne semble pas passer par une identification au meneur. Le processus serait tout autre.

Ce n'est pas d'*identification* au meneur qu'il s'agit, mais de *sujétion* au meneur. Il n'est pas question de devenir comme le meneur, ou comme l'autre adulte qui a été violent. Il s'agit de s'assujétir au meneur-parrain et de devenir violent *pour être reconnu par lui*. Être reconnu par l'autre, ce n'est pas du tout la même chose que de s'identifier à l'autre, ou d'être identifié par l'autre. C'est être reconnu pour pouvoir éprouver le sentiment de vivre, pour pouvoir éprouver la jouissance, pour pouvoir éprouver son corps comme vivant. En commettant un viol d'enfant, en étripant sa propre femme, le tueur ne s'identifie ni au meneur, ni à l'autre adulte, ni à Dieu. Il jouit de s'éprouver vivant. S'il fallait absolument trouver une place pour l'identification, dans cette généalogie de la compulsion violente, ce serait une identification du moi au surmoi. Rien de plus.

De la jouissance à la sérénité

La jouissance éprouvée par la décharge de la pression exercée par ce qui, dans le surmoi, provient de l'inconscient amential, en cédant à la compulsion de destruction⁶, serait le constituant principal de la violence, qu'il s'agisse de sévices, de tortures, de fureur, de meurtre ou de viol. Dans le viol (d'un adulte ou d'un enfant), la jouissance procède de cette décharge. Et cette jouissance, même si son origine lointaine est sexuelle (accident de la séduction), ne relève pas de l'ordre érotique, dans la mesure où l'érotisme implique le consentement de l'autre, jusque dans les formes les plus spectaculaires du sado-masochisme pervers. La jouissance telle qu'elle a été reconstituée dans cette généalogie, semble avoir les attributs d'une décompensation. A savoir essentiellement deux caractéristiques :

6 Dont il faut bien reconnaître alors l'irréductibilité à la pulsion sexuelle de mort selon la formule de Laplanche ; de mon point de vue elle ressortirait à la compulsion non-sexuelle de mort (cf. DEJOURS, 2001).

– L'épisode a la forme d'une crise, aiguë, incontrôlable, voire cataclysmique, qui relève stricto sensu de ce que signifie en psychopathologie le concept de « passage à l'acte ».

– Pendant l'épisode de violence, le moi perd sa cohésion, ses limites, son pouvoir de penser, et ses défenses, il est dans un état de déliaison et d'excitation maximale, proche d'un état de confusion qui voisine avec l'amentia (au sens de Meynert), mais ne semble pas être totalement pulvérisé, comme dans l'amentia à la période d'état. Certaines liaisons propres au moi préconscient résistent ici à la déliaison, puisque la déliaison qui produit la surexcitation est éprouvée comme une jouissance, et que s'il y a jouissance, c'est qu'il y a bel et bien un moi et un corps pour l'éprouver.

La jouissance du passage à l'acte a pourtant les attributs d'une décompensation, car le moi, en la circonstance, est profondément modifié par comparaison avec son fonctionnement usuel.

Le clivage a effectivement été rompu et les conséquences pour le moi peuvent être irréversibles. C'est une situation équivalente à celle que j'ai tenté de décrire au chapitre du « clivage dissociatif » dans *Pratique de la démocratie*, à propos de ceux qui, par sujétion aussi, sont devenus des tortionnaires. La sujétion dans ces cas ne résulte pas principalement d'une organisation de la personnalité installée depuis l'enfance et de l'adolescence par la violence de l'autre adulte, mais de la violence exercée sur eux par l'armée alors qu'ils étaient déjà des adultes. La décompensation et la rupture du clivage peuvent alors conduire à une carrière de délinquance et de crimes à répétition, à une cadence plus ou moins soutenue.

Mais la décompensation et la rupture du clivage trouvent une autre

issue. Au lieu de devenir le point de départ d'une trajectoire scandée par des épisodes alternatifs d'angoisse et de jouissance, la décompensation initiale est surmontée grâce à une organisation collective qui, non seulement légitime le recours à la violence, mais en exalte l'usage et organise la routinisation de cette dernière.

Dans ces conditions particulières, c'est la *reconnaissance* mutuelle, entre pairs principalement, qui non seulement restaure le clivage, mais apporte la sérénité. Les deux régimes de fonctionnement psychique coexistent alors sans conflit. A l'armée, on est un tueur ou un tortionnaire. Dans l'espace privé on est un individu ordinaire, avec un indubitable potentiel d'investissement dans une économie amoureuse et érotique. Ce montage permet que ce qui, dans le surmoi, relève de l'inconscient amential, exerce son pouvoir dans un secteur (la guerre, la torture, le terrorisme, la mafia), où il obtient du moi qu'il se soumette et fonctionne dans la servitude volontaire aux supérieurs, aux sous-officiers, au « parrain » et à la « familia » (au sens que ce terme a dans la mafia) , aux chefs du clan ; cependant que dans l'autre secteur, le moi fonctionne à l'abri des attaques du surmoi. Il en résulte une forme stable de « normalité », permettant de renouer avec le calme et la sérénité.

Fragment 4

Il est important de souligner, au plan de la pratique que, de cette communauté⁷ et de la relation d'amitié idéale qu'il entretenait avec un de ses membres, je n'ai strictement rien su pendant de longues années

7 Dans l'histoire de ce patient, perdure un groupe d'anciens militants extrémistes aujourd'hui coupé de la vie politique, de la réalité sociale et de l'action, auquel il continue d'apporter sa contribution, 30 ans après son adhésion, lorsqu'il était adolescent.

d'analyse. Alors même qu'elle tenait une place importante, y compris du point de vue de l'occupation temporelle de la vie de ce patient pendant son analyse. Assurément le clivage était encore étayé sur cette communauté, mais cette dernière ne suffisait plus à le verrouiller, comme c'était le cas avant la rencontre amoureuse. Nous touchons là au problème pratique si ardu de la perlaboration du clivage, dont les éléments constitutifs échappaient, pendant des années à l'analyse. Car leur entrée en scène, tenue pendant tant d'années hors de l'analyse, ne garantit nullement que le clivage sera accessible au travail analytique portant sur la sujétion, le surmoi et l'inconscient amental. Je laisse cette question de la pratique de côté, et je souhaite revenir maintenant à la métapsychologie de l'alliance entre le surmoi et l'organisation du groupe social.

Surmoi, groupe social et imaginaire social

Il me semble que chez les individus qui, dans l'enfance, sous l'effet de la violence de l'adulte et des accidents de la séduction ont un développement psychique gauchi par la sujétion, lorsqu'un équilibre psychique est conquis, c'est-à-dire lorsqu'une « normalité » est possible, cela passe toujours par un clivage dont la stabilité repose sur *une alliance du moi avec des forces venant de la société*, qui contrôlent l'inconscient amental et les enclaves psychotiques, ou qui leur assurent un débouché sans dommage pour le moi.

Comment fonctionne cette alliance ?

Pour tenter de répondre à cette question, je ferai un détour par l'histoire d'un meurtrier cannibale.

| Je suis ébloui. C'est la plus belle femme que j'aie jamais vue.

Grande, blonde, une peau pure et blanche, elle me sidère de sa grâce. Je l'ai invitée chez moi pour un dîner japonais... ». En juin 1981, Sagawa Issei, un Japonais de 32 ans venu étudier le français à Paris, invite la Néerlandaise Renée Hartevelt, 25 ans, à un dîner dans son appartement du 16^{ème} arrondissement. Il lui demande de lire un poème allemand, s'approche dans son dos, muni d'un fusil silencieux, et lui tire une balle dans la nuque. Puis, pendant plusieurs jours, il la dépèce et il la mange, se livre à des actes de nécrophilie et stocke dans son frigidaire son corps morcelé, tout en écoutant le poème enregistré. Arrêté alors qu'il se rend au Bois de Boulogne pour se débarrasser du reste du corps, il est soumis à une expertise psychiatrique, jugé irresponsable pénalement et renvoyé dans son pays, où d'autres médecins le déclarent responsable de ses actes. Cependant, en vertu des lois internationales, il ne peut être rejugé : après un deuxième séjour en psychiatrie, il est relâché en 1986 et vit libre aujourd'hui dans la banlieue de Tokyo.

L'affaire Sagawa a eu un retentissement international : elle a suscité une chanson des Stranglers (la Folie, 1981) et une autre des Rolling Stones (Too much blood, 1983), ainsi qu'un livre de Kara Jûrô (Lettres de Sagawa), qui reçut, deux ans à peine après l'affaire, le prestigieux prix Akutagawa. Sagawa Issei est devenu une célébrité, chroniqueur gastronomique passant à la télévision et écrivant une vingtaine de livres aux titres douteux – Taberaretai (« J'aimerais être mangé »), Hana no Pari ai no Pari (« Paris la fleur, paris l'amour »)... - où il revient inlassablement sur son crime, les médias s'indignant de sa notoriété tout en continuant à l'alimenter.

Ce n'est bien sûr pas la première fois que le Japon est aux prises

avec le cannibalisme. Des mythes folkloriques aux grandes famines de l'ère Edo, sans oublier la guerre du pacifique, le cannibalisme transperce la culture japonaise comme toutes les autres. Au tribunal de Tokyo, institué en 1946 pour juger les criminels de guerre, fut évoqué le cas des troupes cannibales du lieutenant général Tachibana.

L'affaire Sagawa est plus instructive, en ce qu'elle révèle le rapport complexe qu'entretient la culture japonaise avec les cultures occidentales. Plusieurs éléments le montrent : la vision érotisée de la femme de Sagawa (qui aime seulement « les jolies blondes aux yeux bleus, au type occidental »), la localisation de la scène (Paris, capitale de l'amour et de la gastronomie, dont le fantasme idyllique se retourne ici de manière spectaculaire), et aussi, fait sur lequel on ne s'interroge jamais, la nationalité hollandaise de Renée Hartevelt.

Certains artistes contemporains illustrent avec force cette problématique inséparablement artistique et politique, nouant l'anthropologie à une esthétique de la mémoire mais aussi aux problèmes les plus brûlants de la société japonaise.

Moins spectaculaire, mais peut-être plus dérangeante encore, la série des Mimi-chan présente une jeune femme issue de manipulations génétiques, transformée en un délicieux animal comestible produit à la chaîne, successivement dégustée en sushi, en condiment pour bol de riz (FERRIER, 2011, pp. 39-40).

Il y a donc ici une collusion entre l'inconscient amential et l'imaginaire social japonais. La collusion consiste ici à renforcer la cloison qui sépare la partie droite de la topique du clivage en stabilisant l'unité formée de

l'inconscient amental et du système conscient qui le recouvre. Lorsque la violence, ici cannibalique, se déploie, et que l'on demande des comptes à Sagawa Issei, il répond en usant des stéréotypes fournis par l'imaginaire social japonais à travers des livres dont le succès est sans doute dû à l'exaltation qu'il y fait du même imaginaire social. Au Japon, mais seulement au Japon, Sagawa Issei peut maintenir le clivage grâce à l'appui sur une partie importante de la société japonaise. Et dans ce pays, ce clivage lui permet d'avoir, dans sa vie quotidienne, un fonctionnement psychique «normal», voire d'apparence névrotico-normale. Mais lorsqu'il est en France, son discours de rationalisation et sa froideur, ne peuvent bénéficier d'aucune alliance avec l'idéologie ou l'imaginaire social occidental. Il est alors classé dans la catégorie des psychotiques dissociés. C'est dire la puissance fantastique de l'alliance entre l'inconscient amental et une pensée d'emprunt fabriquée et mise à disposition du clivage par la société ou par un groupe social particulier.

Surmoi, imaginaire social et mytho-symbolique

Dans la maintenance du clivage, il y a donc une contribution substantielle qui vient de l'extérieur, de la société tout entière, ou d'un groupe social particulier. Comment se trame l'alliance entre cette contribution sociale et le fonctionnement psychique individuel ? Mon hypothèse serait la suivante : il ne s'agit pas d'une alliance directe entre le groupe social et l'inconscient amental, mais d'une alliance entre le groupe social et le système conscient (Cs) dans la partie droite de la topique du clivage. Le Cs, en effet, dans cette topique, ne contient pas de « formations de l'ICs », il ne contient rien qui vienne de l'intérieur de l'appareil psychique, mais seulement de la pensée d'emprunt, des morceaux de pensée toute faite et prête à l'emploi, produits pas le groupe social particulier ou par la

société, qui sont délivrés sous la forme de la pensée dominante de ce groupe social particulier ou de la société. Pensée toute faite, organisée de façon logique ou plus souvent paralogique, où il n'y a pas de place pour les questions, mais seulement pour les réponses, évoquant le plus souvent un agrégat idéologique.

Cette pensée toute faite, pensée d'emprunt, ou pensée prête-à-l'emploi est constituée d'un amalgame syncrétique :

(1) de pensées à l'emporte-pièce en forme de mots d'ordre, de slogans, de stéréotypes.

(2) d'images exaltant la puissance, la force, le courage viril, produites par les services de la propagande, de la « communication » (« dir. com. ») ; véhiculés par les media, les journaux, les tracts, les affiches, internet ; émanant du gouvernement, de l'Eglise, des entreprises, des organisations terroristes...

(3) de marqueurs linguistiques, de mots emblématiques, de formules typiques étudiées par V. Klemperer avec la LTI, aujourd'hui rassemblés dans la « novlangue managériale », ou dans des idiolectes belliqueux.

Ces pensées prêtes-à-l'emploi et ces images qui font l'économie de la pensée (pensée en images relevant de l'imaginal) sont donc produites à l'extérieur et emplissent le système Cs. Lorsqu'on demande des comptes au délinquant, au violeur, au meurtrier ou au tortionnaire, s'il admet son adhésion à la violence, il répond en usant de ce répertoire de pensées prêtes-à-l'emploi, qu'il n'a pas produites lui-même et dont le système Cs est rempli. Si au contraire il refuse de répondre de sa responsabilité ou de sa volonté dans la violence commise, alors il fait état de sa sujétion, et il se retranche derrière l'obéissance aux ordres, à la hiérarchie, au

commandement. (Cette forme de réponse, bien qu'elle relève aussi d'une rationalisation, est finalement plus proche du *primum movens* dans l'étiologie de ces exactions : la sujétion).

Toujours est-il que l'alliance entre le système Cs et le groupe social, constitue une formation solide à l'intérieur de la topique, qui valide l'usage de la violence lorsqu'il faut faire face aux instances externes : les institutions, la société, la justice ; mais qui épargne en même temps le moi, ce dernier s'étant placé en quelque sorte en marge de cette alliance, du côté du préconscient dans la partie gauche du clivage, et pouvant alors sans encombre s'aménager une vie affective, amoureuse et professionnelle, sereinement.

C'est ainsi que pour le patient dont il a été question, cet âge d'or qu'il a vécu à l'adolescence, a été possible grâce à l'alliance entre son surmoi et la violence politique prônée par son groupe politique. C'est ainsi encore, que le Japonais cannibale, bénéficiant de l'alliance entre son surmoi et l'imaginaire social nippon du mets de choix que constitue la chair humaine de la femme blanche, autorise le retour à une vie « normale ». Non soutenu, en France, par cet imaginaire social qui en est absent, sa psychose apparaissait au grand jour. Reconduit au Japon, où il bénéficie de l'alliance avec l'imaginaire social, la psychose s'efface et laisse place à l'aménagement d'une vie professionnelle sereine. Au Japon, donc, la sujétion au surmoi existe sous la forme d'enclaves psychotiques dans l'ICs amental protégées par l'imaginaire social et son alliance avec le système Cs. En France, les éléments psychotiques s'agrègent en une décompensation psychotique.

La forme langagière ou imaginale du mot d'ordre, du slogan, du stéréotype, ou de la pensée en image, tient sa force du fait qu'elle constitue un relais de « l'impératif catégorique » qui caractérise le surmoi. Freud (1923/2010,

p. 278) écrit : « D'où tire-t-il (le surmoi) la force pour cette domination, et le caractère contraignant qui se manifeste en tant qu'impératif catégorique ? ». Et plus loin : « Il (le surmoi) est le mémorial de la faiblesse et de la dépendance qui étaient jadis celles du moi et il continue à dominer même sur le moi mûr. De même que l'enfant se trouvait sous la contrainte d'obéir à ses parents, de même le moi se soumet à l'impératif catégorique de son sur-moi » (*ibid.*, p. 291).

A lire l'énoncé de cette dernière phrase, on pourrait inférer que la dimension de la sujétion, dans le fonctionnement du surmoi, a été entrevue par Freud.

Laplanche (1987/2016, p. 137) écrit :

Il y a lieu de tenir le plus grand compte de cette notion de l'impératif catégorique, né du surmoi, et de s'en tenir à cet aspect spécifique : les impératifs catégoriques, c'est ce qui ne peut être justifié (...) ; mais non seulement il sont injustifiés, mais peut-être même injustifiables, c'est-à-dire non métabolisables (...). Et si les impératifs catégoriques restent comme bloqués, entre les deux temps du refoulement originaire, n'est-ce pas alors les considérer comme des sortes d'enclaves psychotiques de toute personnalité ?

La pensée prête-à-l'emploi serait, me semble-t-il, un substitut ou un prolongement de l'impératif catégorique. Freud intuitionne la dimension de la sujétion, Laplanche intuitionne la dimension de l'enclave psychotique, mais il n'y a ni chez l'un, ni chez l'autre d'investigation plus poussée sur la généalogie de la sujétion (elle est présente, toutefois, comme nous l'avons vu, chez Ferenczi). Or cette investigation est nécessaire si, comme il me semble, la sujétion constitue le chaînon intermédiaire décisif des

relations entre le surmoi et la violence.

Dans la perspective que je développe, si le *surmoi* a bel et bien ses racines dans *l'inconscient amential*, il n'acquiert toutefois sa forme complète qu'avec le système conscient, et l'impératif catégorique relayé par la pensée prête-à-l'emploi qui, produite par le groupe social, prend place dans le *système conscient*.

En d'autres termes, le surmoi contiendrait des enclaves psychotiques situées dans l'inconscient amential, et des pensées prêtes-à-l'emploi qui le recouvrent dans le système conscient. Il formerait un ensemble topique qui est constitutif de cette altération du moi, condamné à la sujétion-soumission, sous l'effet de la violence propre aux accidents de la séduction, c'est-à-dire de la violence de l'autre adulte, sur le corps de l'enfant.

Conclusions

Dans cet article j'ai tenté de reprendre la proposition de Laplanche sur le surmoi comme contenant des enclaves psychotiques. Partant du fait que le surmoi, souvent considéré comme une instance morale, se comporte plus souvent comme une instance immorale, j'ai centré l'analyse sur ce qui, venant de lui, se manifeste par le besoin de punition qu'il impose au moi.

Je suis ensuite remonté à la genèse du surmoi, dont j'ai essayé de dégager le rôle qu'y joue la sujétion(-soumission).

La sujétion-soumission, qu'il convient de bien distinguer de l'obéissance, constitue la marque caractéristique qu'imprime sur l'enfant l'emprise exercée sur lui par l'adulte. *La sujétion remplace la traduction par l'enfant*

du message de l'adulte.

L'emprise de l'adulte est un invariant des accidents de la séduction. Elle vise la soumission du moi de l'enfant. Cette dernière peut être obtenue par des violences exercées sur le corps de l'enfant, par des viols ou des abus sexuels commis contre sa sexualité, par des distorsions de la communication imposées à sa pensée. Dans toutes les formes d'accidents de la séduction, c'est la capacité de traduire de l'enfant qui est endommagée et c'est l'ICs amental qui est augmenté.

Les actes de violence contre le corps de l'enfant, en effet, sont des messages intraduisibles. Du point de vue topique, ils s'inscrivent dans l'inconscient amental sous la forme d'un potentiel de destructivité, qui reste quiescent aussi longtemps que le clivage n'est pas déstabilisé.

Mais les actes de violence commis par l'adulte, au-delà de l'emprise, ont aussi des conséquences sur le *moi* de l'enfant. Le moi encore peu développé de l'enfant est gauchi par un mixte de *peur*, d'impuissance, de subjugation et de fascination.

Si cette peur envahit complètement le moi, il n'y a plus de développement possible du secteur Pcs-Ics sexuel refoulé. L'enfant risque alors d'entrer dans une spirale déficitaire.

Si le moi parvient, en dépit de la peur, à poursuivre son développement traductif et d'auto-théorisation (à partir des messages compromis non-violents et traduisibles par l'enfant), son fonctionnement toutefois est gauchi par la peur :

L'enfant est constamment préoccupé par le souci de conjurer la violence de l'adulte. Il y parvient en développant une habileté exceptionnelle à

déchiffrer les états mentaux de l'adulte, qu'il utilise pour tenter de calmer l'adulte. Hypermaturation précoce qui fait de lui un thérapeute de l'adulte. Ce gauchissement a été identifié par Ferenczi : « La peur devant les adultes déchaînés, fous en quelque sorte, transforme pour ainsi dire l'enfant en psychiatre » (FERENCZI, 1932, p. 133). Il parle aussi à ce propos de « progression (pathologique) ou de pré-maturation (pathologique) » (*op. cit.*).

Je propose de remplacer seulement « l'identification à l'agresseur » convoquée par Ferenczi, par l'enchaînement suivant : en mobilisant ces « habiletés thérapeutiques précoces », l'enfant tente de sauver son moi, mais il entre en même temps dans un état de soumission-sujétion à l'adulte et de recherche inlassable de signes d'affection de l'adulte pour lui.

A l'adolescence et à l'âge adulte la sujétion donnera naissance à une attente éperdue de reconnaissance d'une part, à une propension à la servitude allant jusqu'à la servilité d'autre part, constituant ainsi une forme majeure de *pathologie de la reconnaissance* (le cas de Me S).

Il faut souligner ici que tout ce processus conduisant à la sujétion laisse les messages violents de l'adulte inchangés et toujours inaccessibles à quelque traduction que ce soit.

La sujétion-soumission peut, à l'adolescence chez certains individus, subir une transformation conduisant

– à la *violence pathologique* (psychopathie), en vertu d'un processus qui a seulement été évoqué à propos du tueur de Nanterre et d'Adrien Bottolier.

– à l'adhésion à la violence organisée (cas de Monsieur Milit). A l'origine

de l'engagement dans un groupe factieux, dans une bande de délinquants, dans une formation mafieuse ou dans une organisation terroriste, l'élément déterminant est la *soumission-sujétion à un chef*.

La violence mobilisée puise directement sa force dans le potentiel de destructivité emmagasiné dans l'inconscient amential. La décharge de la violence amentiale compulsive, vécue comme une jouissance, est compatible avec le maintien du clivage et donc avec la « normalité », à condition d'être « couverte » ou « blanchie », c'est-à-dire d'être agie au nom d'une idéologie (cas de Monsieur Milit), d'un imaginaire social (le cas du Japonais cannibale) ou d'une pensée d'emprunt, abrités dans le système conscient.

En l'absence d'issue par la violence psychopathique ou par la soumission-sujétion à un chef permettant l'adhésion à la violence organisée, le contre-poids exercé par le système conscient sur l'inconscient amential pour maintenir la stabilité du clivage se fait connaître au moi sous la forme d'une incapacité à exprimer quelque agressivité que ce soit d'une part, par le *besoin de punition* d'autre part.

Le surmoi, dans cette perspective, correspondrait à cette formation constituée d'un emboîtement, d'une combinaison, entre le système conscient et l'inconscient amential.

Des données cliniques analysées sous la loupe de la topique du clivage (troisième topique), ressortent deux décalages par rapport à la métapsychologie freudienne :

1. A l'origine de l'adhésion à une masse, au sens freudien du terme, le principe moteur ne serait pas *l'identification au leader*, mais la *soumission-sujétion à un chef*.

2. Le surmoi ne serait pas seulement héritier du complexe d'Œdipe, mais aussi et peut-être surtout héritier de la violence de l'adulte contre l'enfant. De ce fait le surmoi ne serait pas tant une instance morale qu'une instance dotée d'un pouvoir de nuisance sur le moi, sous la forme du *besoin de punition* ou de la *sujétion-soumission*.

Bibliographie

CARDOSO, M. R. “Le surmoi: vers une nouvelle approche”. *Filigraine* – Écoutes *Psychothérapiques*. Montréal, v. 9, n.1, 2000, pp. 146-159.

DEJOURS, C. *Le corps, d’abord*. Payot: Paris, 2001.

DEJOURS, C. *Psicossomática e teoria do corpo*. São Paulo: Editorial Edgard Blücher, 2019, pp. 259-296.

FERENCZI, S. (1932) *Confusion de langue entre les adultes et l’enfant*. Paris: Payot, 1982.

FERRIER, M. “Art, érotisme et cannibalisme au Japon”. *Artpress*. Paris, v. 2, n. 20, 2011, pp. 38-53.

FREUD, S. (1923) *Le moi et le ça*. Paris: PUF, 2010.

GARCIA, M. *La conversation des sexes*. Paris: Editions Flammarion, 2021.

LAPLANCHE, J. (1987) *Nouveaux fondements pour la psychanalyse*. Paris: PUF, 2016.

SECKEL, H. “A Chambéry, le procès d’un crime pulsionnel”. *Le Monde*. Paris, 02 fev. 2020, p. 15.

WELZER-LANG, D. (1991) *Les hommes violents*. Paris: Payot, 2005.